14e ANNÉE — NUMÉRO 104. **La presse est une œuvre pie d'une utilité souveraine.** (Pie IX.) SAMEDI 3 MAI 1884.

*Macti animo estote Dilecti Filii et viriliter agite in Deo fidentes, cujus causæ servitis hujus apostolicæ cathedræ doctrinis inniti.* (Bref de Pie IX à la LIBERTÉ.)
*Libenter etiam perspeximus Vobis in eo ministerio quo fungimini propositum esse firmiter monitis adhærere quæ ab hac Sancta Sede catholicis scriptoribus sunt tradita* (Bref de Léon XIII à la LIBERTÉ.)


# LA LIBERTÉ

## journal quotidien politique et religieux

O. I. X. M. V. X.

PRIX D'ABONNEMENT

| | 3 mois | 6 mois | Un an |
|---|---|---|---|
| Suisse . . . . . | Fr. 6 » | 11 » | 20 » |
| Union postale . . | » 10 » | 19 » | 36 » |

*Prix du numéro :* 10 centimes.

Rédaction et Expédition
Bureaux : **Grand'Rue, 13, à Fribourg**

La rédaction rend compte des ouvrages dont deux exemplaires lui sont adressés.
Elle annonce ceux dont elle reçoit un exemplaire.

Les annonces sont reçues exclusivement par l'*Agence suisse de Publicité* ORELL, FUSSLI & Cie, à FRIBOURG, *70, rue des Epouses ;* Zurich, Bâle, Berne, Lausanne, Coire, Glaris, Lucerne, Schaffhouse, Saint-Gall, Milan, Londres, etc,

**Prix de l'annonce ou de son espace :**
Pour l'étranger 20 cent. la ligne. Pour la Suisse 15 cent. la ligne
Pour le canton 10 cent. la ligne.
*Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.*


## BULLETIN POLITIQUE

La Chine cède devant la force et la guerre du Tonkin paraît près de finir.

D'après les avis de Berlin, Li-Fong-Pao, ministre de Chine à Berlin, confident et ami de Li-Hung-Chang, a dû partir le 1er mai pour Paris avec deux secrétaires, pour y remplacer le marquis Tseng.

On assure que le gouvernement chinois a mis fin spontanément à la mission de Tseng et nommé Li-Fong-Pao son remplaçant intérimaire, afin d'ouvrir des pourparlers pour une entente définitive concernant le Tonkin.

D'après le *Morning Post,* la France, désirant arriver à une entente avec la Chine, a donné à M. Patenôtre des instructions très conciliantes.

L'Allemagne appuierait les propositions de la France.

Une entente est probable, si la France ne réclame pas une indemnité de guerre exagérée.

= Le gouvernement anglais vient de fournir quelques explications sur la marche des négociations relatives à la conférence.

A la Chambre des lords, lord Granville a déclaré hier que le gouvernement a envoyé une circulaire aux cinq grandes puissances et une dépêche à la Porte, proposant une conférence pour examiner si la loi de liquidation de la dette égyptienne peut être modifiée.

Aucune réponse n'est encore parvenue de la Turquie ; mais les autres puissances ont consenti à la conférence. La France y a consenti courtoisement en principe, mais elle désire avoir quelques détails préliminaires.

M. Gladstone, à la Chambre des communes, a dit qu'il n'est pas encore décidé si la conférence se réunira à *Londres ou à Constantinople.* Il ne croit pas que le désir de la France d'avoir des communications préliminaires soit une condition de son assentiment, mais que, M. Waddington étant de retour à Londres, ces communications sont imminentes.

= Le *Times* publie une lettre de sir Samuel Baker.

Sir Samuel, rappelant le télégramme par lequel le général Gordon a demandé qu'on vînt à son aide, s'exprime ainsi :

« Peut-il y avoir un exemple plus terrible de la déloyauté du gouvernement que cette nécessité dans laquelle s'est trouvé Gordon d'implorer du secours ?

« Les choses en sont maintenant arrivées à l'état de crise ; dans quelques jours, Berber sera tombée, toute communication avec Khartoum sera interceptée, et cela sera dû entièrement à l'indolence, à la négligence du gouvernement britannique. »

Sir Samuel ajoute qu'il faut maintenant 20,000 hommes pour secourir Gordon ; le sultan devra fournir 5,000 nizams, l'Inde 10,000 *hommes,* l'*Angleterre 5,000.*

Ces forces devront être dirigées sur Berber par deux routes : l'une partant de Souakim, l'autre du Caire, c'est-à-dire que les troupes expédiées de ce dernier point remonteront le Nil sur des transports.

L'expédition devra être prête à partir dès que la crue du fleuve se produira, dans les premiers jours de juillet.

Le *Times* déclare que Khartoum n'est pas secouru parce que le gouvernement n'est pas disposé à le secourir, et non parce qu'il serait impossible ou même seulement difficile de le faire. « Le moment, déclare-t-il, est venu de dire tout haut ce que dans les cercles militaires on sait très bien : à savoir que les obstacles ont été grossièrement exagérés dans les sphères officielles, simplement pour couvrir la répugnance qu'on éprouvait à se décider à une action *effective dans quelque sens que ce fût.* »

Le *Standard* dit tenir de bonne source que sir E. Baring a déclaré que le gouvernement devait prendre les mesures nécessaires pour secourir Gordon, mais qu'il fallait abandonner complètement le Soudan.

Le *Daily News* croit savoir que des instructions ont été télégraphiées au Caire pour la création d'un service postal spécial, par messagers, qui seraient chargés de porter à Khartoum les dépêches destinées au général Gordon.

## LA VOTATION DU 11 MAI

Nous avons indiqué hier les motifs tirés de la justice et des intérêts de notre *commerce de détail qui doivent faire* rejeter par les électeurs de notre canton l'arrêté fédéral en faveur des commis-voyageurs qui seraient affranchis des taxes et impôts pesant sur les commerçants du pays. Les questions économiques sont complexes, et ce qui nuit à l'un peut être avantageux à un autre. Cet arrêté fédéral paraît bien vu des négociants genevois, qui espèrent retrouver dans nos cantons la compensation de ce qu'ils ont perdu en Savoie, depuis que, par la création de la ligne de Collonges à Evian, Annemasse est devenue le *centre d'approvisionnement* des populations savoyardes.

Mais s'il y a des divergences sur certaines lois soumises au referendum, l'accord le plus complet existe contre l'article dit de *Stabio.* Cet article sera repoussé par quiconque n'est pas inféodé au radicalisme militant. Aussi, n'est-il pas nécessaire d'exposer longuement les motifs qui doivent nous le faire repousser.

L'article *Stabio,* ainsi désigné par la circonstance qui lui sert de prétexte, est aussi appelé article *Brosi,* du nom du député qui en a été le promoteur dans les Chambres fédérales. Dans les feuilles distribuées aux citoyens, cet article est placé au troisième rang, sous la *litt.* C, et porte le titre un peu technique de *Loi fédérale concernant l'adjonction d'un article au Code pénal fédéral du 4 février 1853.*

Quelle est la portée de cet article, dont l'adjonction est proposée ?

Cet article, s'il n'était pas repoussé par le peuple, permettrait au Conseil fédéral de « renvoyer au Tribunal fédéral l'instruction et le jugement » d'une cause pénale quelconque, chaque fois que « la confiance en l'indépendance ou l'impartialité des tribunaux est ébranlée. »

Cet article est contraire à la Constitution, au principe de la séparation des pouvoirs, aux règles les plus élémentaires de la justice, et il sera constamment appliqué contre les tribunaux et contre les justiciables qui appartiennent au parti conservateur.

*
**

D'abord, cet article est contraire à la constitution fédérale qui, à son article 58, déclare que « nul ne peut être distrait à son juge naturel. » Or, le juge naturel, en matière pénale, n'est pas le tribunal fédéral, mais le tribunal cantonal du for du *délit.*

La constitution fédérale, à son art. 64, a laissé aux cantons la compétence la plus complète pour la procédure et la justice pénales. L'article sur lequel nous sommes appelés à nous prononcer le 11 mai entame cette compétence, il permet au Conseil fédéral et au Tribunal fédéral de s'immiscer dans l'administration de la justice pénale. Or, il n'est pas douteux que cette immixtion s'étendra chaque jour un peu plus et que le droit pénal finira par échapper aux cantons, malgré l'art. 64 de la Constitution fédérale.

Nous ne saurions prêter les mains à une pareille entreprise. Nous sommes fédéralistes et nous ne souffrirons pas que les droits et les compétences des cantons soient amoindris plus que ne l'a voulu la Constitution, déjà beaucoup trop centralisatrice, de 1874.

*
**

L'article dit de Stabio viole en second lieu le principe de la séparation des pouvoirs, principe qu'il faut maintenir à tout prix comme la garantie nécessaire d'une équitable administration de la justice.

Nous aurions compris, à la rigueur, qu'un citoyen qui croit avoir à se défier du tribunal appelé à le juger, pût faire apprécier le cas par le Tribunal fédéral. On serait resté ainsi dans la sphère des pouvoirs judiciaires.

Mais non, ce n'est pas le Tribunal fédéral qui décidera si la justice cantonale doit rester saisie ou si on doit lui soustraire la connaissance de telle cause pénale donnée, ce sera un pouvoir politique et administratif qui aura cette compétence et qui prononcera d'une manière souveraine.

Comment conciliez-vous cela avec le principe constitutionnel de la séparation des pouvoirs, qui est une des bases du droit moderne ?

*
**

En troisième lieu, l'article Stabio constitue une injustice soit envers le tribunal *cantonal dont l'indépendance ou* l'impartialité sont suspectés, soit envers l'une des parties en cause.

C'est une chose grave, assurément, de dire à un juge ou à un tribunal : Vous êtes prévaricateurs ou suspects de prévarication ! Jamais il n'y eut diffamation plus sanglante et plus caractérisée. Quand de simples particuliers sont *atteints dans leur honneur* par les paroles inconsidérées d'un voisin, la cause est portée devant un tribunal qui fait toute une procédure, entend des témoins et des plaidoiries, avant de porter une sentence toujours grave puisqu'elle touche à la réputation d'un citoyen.

Et quand il s'agira, non plus seulement de l'honneur d'un homme privé, mais de l'honneur d'hommes publics accusés de tenir d'une main partiale les balances de la justice, qui est-ce qui prononcera ? Un tribunal ? Non ! Ce sera un corps politique qui n'a aucune compétence judiciaire.

Ce *corps politique s'entourera-t-il du* moins de toutes les formes destinées à garantir une appréciation équitable ? Y aura-t-il une enquête, des formes de

## Dépêches télégraphiques

KAÏFFA (*Palestine*), 2 mai.

Les pèlerins de Jérusalem partis de Marseille, le 24 avril, viennent de débarquer à Kaïffa, après une heureuse traversée. Nous sommes tous en bonne santé. Deux cents prêtres et près de 300 laïques font partie du pèlerinage. D'ici nous allons au Carmel. Ensuite nous reprendrons la mer jusqu'à Jaffa, pour nous diriger de là sur Jérusalem.

LES PÈLERINS FRIBOURGEOIS.

—

MADRID, 1er mai.

Le gouvernement a découvert un complot destiné à couper les télégraphes et à empêcher la circulation des trains.

Les mesures prises ont empêché l'exécution de ce complot. Néanmoins, quelques lignes télégraphiques ont été coupées et un pont sur la ligne de Barcelone-France a été coupé.

—

CAP-CERBÈRE (Espagne), 1er mai.

Le train qui devait arriver de Barcelone et de Valence ce matin à 3 heures, n'est pas encore arrivé.

Le bruit court qu'il aurait été arrêté par les insurgés. Ce bruit n'a reçu jusqu'à présent aucune confirmation.

Une grande agitation règne en *Catalogne.*

—

BERLIN, 1er mai.

La commission du Reichstag chargée de rapporter sur la loi contre les socialistes, a repoussé le projet du gouvernement par *10 voix contre 10.*

—

ROME. 1er mai.

Mgr Cocchia, archevêque d'Otrante, sera promu incessamment à la nonciature de Rio-Janeiro, en remplacement de Mgr Sambucetti, qui ira occuper un autre poste.

—

LONDRES, 1er mai.

Un mur resté debout dans les ruines des magasins Whiteley, lors de leur incendie, s'est écroulé ce matin. Cinquante ouvriers ont été ensevelis et dix blessés. Il n'y a eu cependant aucun mort.

—

LE CAIRE, 1er mai.

Le gouverneur de Berber télégraphie que de nouveaux émissaires arrivent tous les jours auprès des rebelles pour les pousser à attaquer la ville.

Le garnison, forte d'un millier d'hommes, est extrêmement démoralisée ; elle ne pourrait pas tenir plus de deux ou trois jours.

*Hier,* dans l'après-midi, *le fil télégraphique* qui relie Berber à Meroë a été coupé, vraisemblablement par la tribu des Bicharieeh.

—

LE CAIRE, 1er mai.

Le gouverneur de Berber s'est retiré dans la citadelle, qui est entourée par les rebelles.

Par suite d'ordres que leur a donné le lieutenant du Mahdi, les cheiks s'opposent au départ de Hussein-pacha.

—

LE CAIRE, 1er mai.

Le télégraphe a cessé de fonctionner hier soir entre Berber et Dongola.

—

NEW-YORK, 1er mai.

Une dépêche de la Havane annonce qu'on a retrouvé jusqu'à présent 21 cadavres sous les décombres produits par l'explosion du 29 avril. Le nombre des blessés est de 79.

### Eglise des RR. Pères Capucins

SAMEDI, 3 MAI

Fête de l'Invention de la Sainte-Croix

Fête titulaire de cette église. A 8 h. Office solennelle avec bénédiction du Très Saint-Sacrement. Indulgence plénière.

procédure? Point du tout. Le Conseil fédéral prononcera dans les formes administratives et ordinairement par des considérations tirées de la politique.

Ainsi, un tribunal cantonal accusé de *prévarication sera condamné en dehors de toutes les formes juridiques*! Est-ce juste cela!

Les parties en cause n'auront pas moins à se plaindre. Si j'ai le malheur d'avoir un procès contre une *personne qui a* des amis et des protecteurs dans les sphères fédérales, je me verrai soustrait à mon juge naturel et obligé d'aller soutenir la poursuite bien loin, devant de nouveaux juges, et avec un surcroît de courses, d'ennuis et de dépenses.

*Que les avocats y doivent gagner*, c'est possible, même probable, et c'est pour cela qu'ils nous fabriquent de pareilles lois. Mais les particuliers y perdront certainement, et c'est *pourquoi*, non seulement les conservateurs, mais les libéraux raisonnables sont d'accord pour rejeter l'article Stabio.

***

Si les radicaux soutiennent cette innovation, c'est qu'ils en espèrent des avantages. Ils comptent que le *Conseil fédéral*, pouvoir politique radical, *saura rendre* des *services* à ses amis politiques.

Quand un radical de notre canton, par exemple, devra comparaître devant un tribunal dont les membres appartiennent à l'opinion conservatrice, il ne manquera pas de se prévaloir de l'article Stabio, dans la conviction qu'ailleurs ses opinions avancées lui vaudront tout au moins des circonstances atténuantes.

Mais imaginez un *conservateur* du canton de Soleure ou du canton d'Argovie qui se permettrait *de mettre en doute* « l'indépendance ou l'impartialité » d'un tribunal composé de la fine fleur du radicalisme: ah! n'en doutez pas, celui-là serait bien reçu à Berne, et il ne s'aviserait pas d'y revenir!

Il faut que la justice soit la même pour tous; or, l'article Stabio aurait probablement pour effet d'introduire en Suisse le favoritisme *dans l'administration* de la justice pénale. Aussi, devons-nous tous repousser l'article Stabio.

# Nouvelles suisses

—

Postes. — Depuis le 14 courant un bureau de poste fonctionne sur l'emplacement de l'exposition de Turin. Ce bureau s'occupe de toutes les branches du service postal italien ainsi que de la distribution des correspondances qui portent *sur l'adresse*: « Turin-Exposition ».

—

Au 31 mars 1884, la Société de cautionnement des fonctionnaires et employés fédéraux comprenait 4,518 employés postaux garantissant une somme totale de 14,981,000 fr.; 496 employés du télégraphe garantissant 1,004,000 fr. et 58 *employés* de divers autres branches d'administration garantissant 122,800 fr. La section la plus nombreuse est celle de Lausanne (841 membres — 2,755,000 fr.); *la plus petite*, celle de Lucerne (255 — 837,000 fr.).

—

Salutistes. — Les gouvernements de Berne et de Neuchâtel ont *fait parvenir au* département de justice les rapports qui leur étaient demandés sur les excès auxquels ont donné lieu les réunions salutistes. Le dit département élaborera à ce sujet un rapport qui sera transmis au Conseil fédéral.

—

Sport. — L'union vélocipédique suisse se réunira à Bienne le 24 mai prochain avec le programme suivant: samedi 24 mai: réunion du club de Bienne et des vélocemens déjà arrivés; — dimanche 25 mai: rassemblement général de tous les vélocemens, banquet, course à Brügg, clôture officielle de la fête, éventuellement concours de vitesse; — lundi 26 mai: départ en cortège pour Berne.

## Berne

### La Banque cantonale de Berne

(Correspondance particulière de la *Liberté*.)

—

*Berne, 1er mai.*

L'*Indépendant bernois* de ce jour, après avoir fait mention de l'article de la *Liberté* du 17 avril traitant de la Banque cantonale de Berne, écrit ce qui suit :

« Un de nos correspondants, mettant en lumière que l'exercice de 1883 fait perdre à l'Etat, en différence d'intérêt, une somme minimum de 125,000 fr., ajoute à ces détails des bruits d'après lesquels, au mépris du règlement, un crédit exagéré aurait été accordé par la direction à certaine maison déjà engagée dans des agences. Notre correspondant nous déclare pouvoir donner au besoin des détails *plus précis*. »

Cette différence d'intérêt de 125,000 fr. s'explique par ce fait que l'Etat de Berne doit payer le 4 0/0 pour les fonds placés *dans la Banque cantonale, tandis qu'il ne* touche que 3 0/0 d'intérêt pour son capital. L'*Indépendant*, loin d'être satisfait, comme il le semblait l'autre jour, fait ensuite mention *de la sommation catégorique adressée* par les *Emmenthaler Nachrichten* à Monsieur Scheurer, directeur des finances cantonales, et termine par une réflexion que *je crois utile de reproduire* :

« Le peuple suisse commence à se lasser de ces aventures et la leçon des chemins de fer lui a servi. Nous savons qu'une interpellation doit être adressée au Grand Conseil dans sa prochaine session ; nous allons voir ce qu'elle donnera. »

Je suis à même de confirmer cette dernière assertion de l'*Indépendant;* je viens d'apprendre, d'une source sûre, que le Grand Conseil sera nanti de toute cette affaire et que M. Scheurer n'est pas disposé *à répondre à la sommation des organes de* l'opposition. Du moins M. le directeur des finances cantonales éprouve une grande répugnance à fournir des explications à cause de l'impression qui serait produite sur le peuple et des conséquences *qu'elle* aurait sur la votation du 11 mai. La prochaine session du Grand Conseil est encore éloignée, et dans les cercles radicaux on espère que le peuple laissé *dans l'incertitude* votera moins mal que s'il connaissait la profondeur de cet abîme de corruption.

On présume que la direction de la Banque *cantonale, en publiant une espèce de* rectification, essayera de jeter de la poudre aux yeux.

La *Berner-Post* contestant, l'autre jour, *qu'il y ait eu une séance orageuse* du conseil d'administration, a avoué que le capital engagé dans l'*Actienbrauerei* d'Interlaken, s'élevait à 500,000 fr. Or, on me fait observer que la *Berner-Post* est restée sciemment au-dessous de la vérité; son correspondant, qui se dit initié aux affaires de la Banque, aurait dû savoir que le capital aventuré dans cette entreprise malheureuse est de 600,000 fr. C'est ce qu'on m'affirme aujourd'hui, et si la *Berner-Post* ne veut pas être soupçonnée de servir d'instrument pour tromper le public, elle s'associera à la sommation des *Emmenthaler-Nachrichten*.

Ce journal pourrait d'ailleurs rendre un service éminent aux contribuables bernois, s'il adressait les questions suivantes à ceux qui l'ont induit en erreur :

1° Est-il vrai que la Banque cantonale est engagée pour un capital de 600,000 francs dans l'*Actienbrauerei* d'Interlaken?

2° Est-il vrai que cet engagement a été pris au mépris du règlement ou des statuts?

3° Est-il vrai que la Banque cantonale a subi ensuite d'un contrôle insuffisant, une perte de 700,000 francs à l'agence de Porrentruy?

4° Est-il vrai que la perte d'intérêt atteint, pour l'année d'exercice de 1883, une somme *de 125,000 francs?*

5° Est-il vrai que la direction de la Banque cantonale a accordé un crédit exagéré à une maison, déjà engagée dans des agences?

## Zurich

Le recensement des malades du typhus à Zurich et les communes environnantes s'élevait, mardi, à 784; l'augmentation sur lundi est de 49; elle est surtout sensible à Aussersihl; en revanche, il n'y pas eu de cas nouveaux à Höttingen.

Les affaires se ressentent énormément de l'état sanitaire, une grande panique se produit. Les affaires sont nulles et les magasins complètement vides aux heures où ils recevaient le plus de visites.

On signale des cas de fièvre nerveuse à Uster.

## Uri

Chaque année, le vendredi après l'Ascension, une procession se rend à la Chapelle de Tell. Le Grand Conseil vient de décider que dorénavant les autorités prendront part à cette procession, qui aura ainsi un caractère officiel, et que le jour où elle aura lieu sera considéré comme un jour de fête nationale.

## Bâle-Campagne

Waldenbourg sera relié au chef-lieu par un téléphone qui ne servira au début qu'à l'administration du Régional, mais qui ne tardera pas à être aussi — on l'espère du moins — à la disposition des particuliers.

## Grisons

Deux des lois cantonales soumises dimanche dernier au vote populaire ont été rejetées, celles sur la pêche et le bétail.

## Argovie

Le défunt caissier de l'Etat d'Argovie, M. Beck, laisse un déficit de 66,000 francs. On assure que ce déficit date déjà de 1860 et l'on ne s'en était pas *aperçu. Singulier* contrôle et merveilleuse comptabilité qui règnent là-bas!

***

Les électeurs des districts catholiques signent en ce moment une pétition qui sera adressée à la Constituante argovienne. Ils y expriment leurs vœux concernant la situation *religieuse qui leur est faite et demandent* que leurs droits et leurs libertés leur soient rendus.

## Thurgovie

Le peuple de Thurgovie aura, durant ce mois, presque chaque dimanche à se rendre aux urnes pour élire ses représentants en matière communale, cantonale, administrative, judiciaire et de police. Dans ce canton tout se fait par le scrutin, jusqu'à la nomination des notaires

## Vaud

Un accident qui n'a eu aucune suite fâcheuse, est arrivé mardi au train partant de Territet à 2 h. 40. Arrivée à environ 100 mètres de la gare de Territet, la voiture stoppa. Les voyageurs *étaient au nombre* de 22. Chacun se regarde et se demande quelle est la cause de cet arrêt inattendu. Après un moment d'attente et un peu d'anxiété, on apprit que le réservoir de la voiture descendant venait de se crever et que l'eau servant de contrepoids se répandait sur la voie; de là l'arrêt subit. Voilà ce qui est arrivé: un ouvrier maçon travaillant en dessous de la gare de Gillon, avait laissé sur les marches *supportant les rails et le câble* une petite caisse contenant du ciment hydraulique. Le câble descendant souleva la caisse à son passage et l'entraîna contre le réservoir, y *fit une rupture par laquelle l'eau s'échappa*. Le wagon n'ayant plus le poids voulu, s'arrêta net.

Ce ne fut qu'une heure après que la voiture dont l'eau fut remplacée par *des sacs* de ciment, des ouvriers et quelques voyageurs, put effectuer sa descente et attendre à la gare de Territet une réparation qui nécessitera certainement quelques jours.

Chose à remarquer, dit la *F. d'Avis de Vevey*, l'accident qui, au fond, n'a d'autre importance qu'un arrêt de circulation momentané, n'a produit aucun effet inquiétant sur les voyageurs. Tout au contraire, la confiance dans cette voie s'est encore solidifiée; il a permis de constater et le bon établissement de celle-ci et la connaissance du service chez les employés.

***

Un cours d'études électro-techniques (le premier qui ait été organisé à Lausanne) commencera le 1er mai prochain, au laboratoire de physique du nouveau bâtiment académique de la place du Château. Le *public sera admis à suivre ce cours aux* conditions de l'externat et moyennant ins*cription auprès du secrétaire* de l'Académie. La première leçon est gratuite.

## Valais

Ligne d'accès sud du Simplon. — Les travaux de la ligne d'accès sud du Simplon entre Gozzano (Novare) et Domo d'Ossola continuent à avancer. Le premier tronçon le long du lac d'Orta sera ouvert probablement dans le courant de cette année et la ligne mise en exploitation jusqu'à Omegna dans le courant de 1886. Les deux derniers tronçons Omegna-Domo d'Ossola ont été adjugés et la ligne totale sera ouverte pour la fin de l'année 1887; elle *pourrait* l'être plus tôt si les besoins l'exigeaient. Quoi qu'il en soit, la construction et l'ouverture proclamée de la ligne tendant de Novare au Simplon est absolument assurée.

Quant à la ligne d'accès de Milan au Simplon depuis Arona et par la rive droite du lac Majeur, qui, au point de vue international, est de beaucoup la plus importante, sa construction dépend de la solution qui sera donnée à la question du percement du Simplon. Ainsi que le *Bulletin* l'a mentionné dans son numéro de mai 1883, des études complètes ont été faites par les soins du *Conseil* provincial de Milan sous la direction de M. l'ingénieur Pensa pour le tronçon de Arona-Ornavasso d'une longueur de 33 kilom. 209. Un comité promoteur spécial s'est constitué afin d'en accélérer la construction.

## Neuchâtel

Les comptes d'Etat pour l'année 1883 bouclent par un déficit de 6951 fr. 01 cent.

***

Le Cercle démocratique genevois a décidé

---

1 FEUILLETON DE LA *LIBERTÉ*

# LE JOUEUR

PAR

**Francis TESSON**

NOUVELLE.

I

Le vent soufflait par rafales, et secouait furieusement sur Paris le grésil et les neiges fondues. La nuit tombait. Les passants devenaient rares. A peine *quelques retardataires*, appelés dehors par des affaires pressantes, apparaissaient-ils çà et là. Ils glissaient d'un pas rapide pour en avoir plus vite fini avec l'avalanche glacée qui leur tombait sur les épaules.

Un homme cependant faisait exception et montait lentement le long boyau tortueux qui, sous les noms de rue de la Harpe et de rue d'Enfer, conduisait alors de la Cité au vieux *Montrouge*. Il avait trente ans à peine; mais ses traits hâves et flétris par les chagrins ou les excès portaient plus que cet âge. Un maigre paletot d'été l'abritait tant bien que mal contre la bise.

Il *marchait* la tête basse, le corps à demi ployé, rasant les maisons, craintif, furtif, et jetant autour de lui ce regard oblique et défiant des pauvres honteux ou des malfaiteurs novices. Il portait un paquet qui de prime abord paraissait ressembler à *tous les paquets du* monde; mais à la façon dont il le soutenait sur son bras gauche replié, on devinait aisément que ce fardeau, malgré le haillon qui l'enveloppait, était un objet précieux ou fragile.

Arrivé au carrefour de l'Observatoire, désert et sombre, l'homme s'arrêta un moment; il releva le front, et respira plus librement.

*Etait-il donc du nombre de ces êtres qui* fuient la lumière et qui ne se plaisent que dans les ténèbres?

Cependant il avait continué sa route, jusqu'à ce que, parvenu à la moitié du chemin qui de l'Observatoire mène à la barrière d'Enfer, il s'arrêta tout à fait en murmurant:

— C'est ici.

Il avait à sa droite une haute et large maison aux fenêtres uniformes, sombres et silencieuses. A sa gauche, les hautes murailles des jardins de l'Observatoire.

C'était à la maison qu'il avait à faire. L'homme, après l'avoir examiné d'un coup *d'œil, alla droit à une certaine partie de la* muraille qu'il connaissait sans doute, la palpa durant quelques secondes, puis sa main ayant rencontré un indice révélateur, il poussa un cri: cri de joie ou de douleur? nul n'aurait su le dire au juste.

Alors, comme effrayé, il recula d'un pas; se rapprocha du nouveau: puis enfin, par un mouvement brusque, il pressa un ressort.

Un panneau mobile s'ouvrit par l'effet de la pression et démasqua une ouverture trop étroite pour livrer accès à un homme, assez large pour laisser pénétrer un paquet de moyenne grosseur.

*Il se passa alors une scène étrange.*

L'homme prit le fardeau qu'il portait, le fit glisser doucement à travers l'étroite ouverture et, se penchant ou plutôt s'agenouillant à terre sans nul souci de la boue qui l'éclaboussait ou des passants qui le pouvaient remarquer dans cette posture, il colla ses lèvres sur l'objet qu'il abandonnait et deux ou trois baisers convulsifs *retentirent*.

— Adieu! adieu! murmura-t-il.

Après quoi, il se redressa, et sa main pesa de nouveau sur le ressort.

Le panneau se referma aussi rapidement qu'il s'était ouvert; mais il ébranla en même temps une sonnette d'alarme dont les tintements aigus retentirent dans l'intérieur de la maison.

A ce bruit, l'homme chancela et fut obligé, pour ne pas tomber, de s'appuyer au mur.

— Je ne veux pas! s'écria-t-il. Mon enfant! rendez-moi mon enfant!

Et il tenta de rouvrir cette poterne si rapidement close, mais il était trop tard. La fermeture était de chêne et le ressort n'obéissait plus à la pression de la main.

— C'en est fait, soupira-t-il avec accablement; oh! je suis bien coupable et bien mal*heureux!*

Et, sans oser détourner la tête, il s'enfuit à travers la rue d'Enfer.

Au-dessus de la porte cochère de la maison qu'il venait de quitter étaient tracés en lettres noires ces deux mots:

*Enfants assistés.*

Et plus bas, à côté du panneau que l'inconnu avait fait mouvoir, ces quatre mots qui donnent le frisson à *toutes les mères*:

*Tour des enfants abandonnés.*

L'homme cependant, après avoir descendu la rue d'Enfer et la rue de la Harpe, traversa *les ponts de la Cité et, à l'affreux dédale* de ruelles qui enserraient à cette époque la tour Saint-Jacques, gagna la rue Saint-Denis, qu'il *remonta jusqu'au* N° 263.

Là, il sonna, jeta en passant son nom à la portière, s'élança dans l'escalier obscur, franchit d'une haleine cent trente-trois marches, et tout en haut, sous les toits, pénétra dans une mansarde, ou, pour parler *mieux*, dans un grenier, où, sur un misérable *grabat*, enveloppée de fragments de couvertures, une *femme* était couchée.

Hâve, décharnée, mourante, cette femme avait à peine vingt ans; mais le malheur est un *lutteur terrible auquel ni beauté* ni jeunesse ne sauraient résister.

Elle jeta sur le survenant deux yeux brillants à la fois de fièvre, d'effroi et de colère.

— Eh bien? demanda-t-elle d'une voix frémissante.

— C'est fait! répondit l'homme brusquement.

— Elle laissa retomber sur le grabat sa tête *pâle*:

— Mon Dieu! mon Dieu! soupira-t-elle, suis-je assez éprouvée!

*(A suivre.)*

hier qu'il recommanderait le rejet de l'adjonction au code pénal fédéral (article de Stabio), l'adoption de la loi interdisant la perception de droits de patentes sur les voyageurs de commerce suisses (les commis-voyageurs étrangers en sont déjà exempts en vertu des traités). Quant aux deux autres lois (augmentation du traitement de notre ministre à Washington et organisation du département de justice et police), il a estimé que c'étaient des mesures de simple administration, sans portée politique, et sur lesquelles il n'avait pas lieu de se prononcer.

# NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

## Lettre de Paris

(Correspondance particulière de la *Liberté.*)

*Paris, 30 avril.*

La coalisation des jérômistes et des radicaux. — La France et L'Angleterre.

Le manifeste des jérômistes qui prêche l'alliance avec « *les communards* » — *c'est notre* loyal confrère, M. Paul de Cassagnac qui parle — n'a pas été désavoué, ni répudié, pas plus que le prince Jérôme qui « passe à la Commune », que par les fidèles jérômistes. Au contraire, quelques organes bonapartistes des départements se sont faits l'écho de cette scandaleuse invitation à jeter le masque conservateur pour marcher au scrutin la main dans la main, bonapartistes et intransigeants, contre les candidats de l'union monarchique et contre les candidats opportunistes.

Assurément si quelque incident politique est de nature à redoubler le courage de nos amis, à ouvrir les yeux des conservateurs et des catholiques blessés dans leurs sentiments les plus intimes, à les pousser les uns et les autres à une étroite union sur le terrain électoral, c'est bien le programme du parti jérômiste; nulle excitation ne pouvait être plus pressante.

La coalition éhontée des forces intransigeantes et des forces jérômistes a pu être considérée comme une tactique habile par les conseillers du prétendant bonapartiste; dans l'opinion publique, cette coalition hydride est considérée comme une lamentable chute pour le prince Jérôme et pour le parti qui lui est resté fidèle.

Le correspondant parisien du *Times* lui adresse une lettre sur la politique que le gouvernement français suivra dans la question de la conférence.

D'après M. de Blowitz, on ne veut à Paris ni de la restauration du condominium, ni de l'occupation exclusive de l'Egypte.

Il existe de nombreux désaccords entre la France et l'Angleterre; mais pas un ministre français ne veut d'une lutte ouverte entre les *deux pays. Cependant, le cabinet ne consentirait* pas à entrer dans une conférence si elle impliquait la reconnaissance directe ou indirecte de tout ce qui est passé dans la vallée du Nil depuis Tell-el-Kébir.

M. Ferry, d'après M. de Blowitz, serait chassé s'il ne profitait pas de l'opportunité pour regagner le terrain perdu par le vote fameux qui renversa M. de Freycinet. Il faut donc que l'Angleterre fasse des concessions très considérables si elle veut sincèrement que la conférence se réussisse.

M. Paul de Cassagnac termine, ce soir, un second article sur le manifeste jérômiste par ces mots: « Avant trois mois, il n'y aura pas en France un catholique ou un conservateur qui ose avouer publiquement qu'il est partisan du prince Napoléon. »

## FRANCE

Haute-Savoie. — Le rapport du préfet au conseil général, session d'avril, constate ce qui suit:

1. Le viaduc d'Evires n'a subi aucune dépression sensible, malgré la charge considérable de 1000 tonnes qu'il a dû supporter

Il y aura cependant divers travaux de consoleiation à exécuter, estimés à 115,000 francs.

L'ouverture de la section de La Roche à Annecy, dont la date n'est pas fixée, aura vraisemblablement lieu dans le mois de juin.

2. La Compagnie du P. L. M. prend les mesures nécessaires pour que la *section* d'Evian à Saint-Gingolph soit ouverte au 1er octobre 1885.

3. La section de La Roche à Cluses est définitivement concédée au P. L. M. On attend les ordres supérieurs pour remettre le dossier.

La section de Cluses à Chamonix est ajournée jusqu'au moment où la loi aura statué sur son sort.

## ROME

Léon XIII a reçu ces jours-ci en audience privée Mgr Patrick Moran, évêque de Dunedin (Nouvelle-Zélande) et le R. P. Dudik, abbé bénédictin, résident en Moravie; le R. P. Dudik est très connu par ses remarquables travaux historiques.

Jeudi prochain le cardinal Hovard fera son entrée à Frascati où il prendra possession de son nouveau siège suburbicaire.

Prochainement arrivera à Rome le révérend Père dom Etienne Denis, visiteur de la Congrégation bénédictine de la Pierre-qui-Vire. Ce rameau de l'Ordre de Saint-Benoît doit sa fondation au R. P. Muard, l'un des personnages de ce siècle les plus renommés pour leur vertu. D'abord indépendante, la Congrégation de la Pierre-qui-Vire, pour obéir à un désir de Pie IX, s'affilia à la grande branche de Subiaco. L'abbaye de la Pierre-qui-Vire se trouve dans le diocèse de Sens; elle compte quatre prieurés en France, une abbaye en Angleterre et une aux Etats-Unis.

## ITALIE

Le 29 avril à 3 heures a eu lieu à Turin le baptême du fils du duc de Gênes. S. Em. le cardinal Alimonda présidait la cérémonie; le roi et la reine y assistaient.

***

Nous lisons dans une correspondance de Turin adressée à l'*Univers*:

« Nous emportons de l'exposition de Turin un souvenir que nous ne pouvons taire. Dans la grande salle de l'exposition des beaux-arts, dans la salle d'honneur, à la *cimaise*, comme disent les peintres, on a placé un tableau horriblement mal peint. Ce n'est pas cela ce qui est étonnant. Ce qui est étonnant, c'est qu'il se soit rencontré un barbouilleur qui ait choisi ce sujet, un jury qui l'ait admis. Cela représente Victor-Emmanuel à son lit de mort, *repoussant* le prélat qui lui apporte la rétractation écrite de ses sacrilèges politiques, de ses attentats contre les Etats de l'Eglise! Cela est faux! On n'a pas laissé entrer le prélat envoyé par Pie IX au lit de Victor-Emmanuel. Le chapelain de la cour a porté au Pape l'assurance d'une rétractation verbale et d'une contrition sincère. A cette condition, on a autorisé la sépulture chrétienne.

« Sur cette mort plane encore un *mystère*. On dit tout bas que la mort fut presque subite, et qu'on a dû supposer les sentiments qui permirent l'enterrement chrétien. Il fallait respecter ce mystère: mais, grâce à Dieu, on est sûr que Victor-Emmanuel ne fit pas le crime représenté par le peintre. Et voilà ce qu'on montre aux visiteurs de Turin! Il est vrai qu'on a donné à Victor-Emmanuel une expression horrible et vraiment satanique. On a trouvé le moyen de calomnier cette mémoire, et de lui imputer une usurpation d'outre-tombe: celle d'un tombeau dans une église. »

## GRANDE-BRETAGNE

Le *Dublin Express* prétend tenir de bonne source que les dynamitards, qui jusqu'à présent ont opéré à Londres, ont transporté le théâtre de leurs exploits à Dublin, pour dérouter la police. Ils ont en outre reçu du renfort d'Amérique, et c'est aux conspirateurs arrivés récemment des Etats-Unis à Liverpool qu'on attribue la récente tentative de faire sauter une caserne à Dublin. La police surveille activement toutes les menées du parti; mais on croit que la tentative de Ship-street a été organisée dans une tournée que les Américains ont pu faire à Dublin, pendant que les détectives, qui les filaient depuis *leur départ de* Liverpool, dormaient.

***

Depuis l'inauguration de la cathédrale de Saint-Georges sur la rive droite de la Tamise par le cardinal Wiseman en 1848, l'événement le plus important au point de vue catholique en Angleterre est l'ouverture solennelle de la nouvelle église de l'Oratoire à Londres dans le riche quartier de South-Kensigton. Cette ouverture s'est faite en présence du cardinal Manning; 18 évêques d'Angleterre (l'Angleterre a 22 évêques), 150 prélats, les représentants de tous les Ordres religieux, plusieurs membres du corps diplomatique et l'élite de la noblesse catholique d'Angleterre assistaient à la cérémonie.

L'église de l'Oratoire, style de la renaissance *italienne est la plus belle* de Londres avec la chapelle des Carmes. Les Pères de l'Oratoire avaient pris position dans le quartier de Kensigton en 1854 sous la direction de l'éminent P. Faber. On les huait alors; aujourd'hui ils y sont acclamés.

## ESPAGNE

Une polémique très vive est engagée entre les organes ministériels et les journaux de l'opposition au sujet des causes de la *catastrophe d'Alcudia*. Alors que les premiers persistent à accuser les révolutionnaires d'avoir commis le crime, les seconds prétendent que la chute du train n'a été causé que par une déraillement accidentel; d'autres disent que la crue de la rivière a causé la chute du pont.

On compte 59 morts et 56 blessés.

La bande de réfugiés qui a pénétré dans la Navarre était composée de trente hommes: elle a essayé inutilement de pénétrer dans les villages pour les rançonner.

Le capitaine Mandogo a été tué; sa bande est dispersée.

Le nombre des arrestations qui ont eu lieu en Catalogne, où les fils du télégraphe avaient été coupés, a été de cinquante environ. A Santa-Colonna de Farmes, un colonel et plusieurs officiers subalternes avaient essayé de provoquer un soulèvement; ils sont arrêtés.

L'insurrection est terminée.

## RUSSIE

On mande de Saint-Pétersbourg que le mariage du grand-duc Constantin Constantinovitch et de la princesse Elisabeth de Saxe-Altenbourg a été célébré, hier, selon les rites grec et protestant à la fois. Il en sera de même pour la bénédiction nuptiale à donner, le 15 juin, à l'union du grand-duc Serge avec la princesse Elisabeth de Hesse.

C'est là une innovation due à l'initiative du prince de Bismarck. Le chancelier s'est prononcé avec énergie contre le manque de fierté des petites dynasties allemandes qui, *en mariant leurs princesses* à des grands-ducs russes, les autorisaient à abjurer la foi dans laquelle elles avaient été élevées. Pendant nombre d'années, en effet, les princes de la maison impériale russe se sont vus *refusés par les princesses allemandes*, de sorte qu'ils ont été obligés de renoncer à leur ancienne prétention.

Désormais le passage au schisme grec ne sera exigé que pour les fiancées des héritiers présomptifs du trône.

## SERBIE

Le prince impérial d'Autriche a Belgrade. — Le prince impérial d'Autriche et l'archiduchesse sa femme sont arrivés à Belgrade le 28 avril, à huit heures et demie du matin, et ont été accueillis par des salves d'artillerie.

Le roi et la reine, accompagnés des personnes désignés pour être de service auprès de l'archiduc et de l'archiduchesse, sont allés saluer le couple princier à bord du bateau à vapeur. Une compagnie d'infanterie formait la garde d'honneur. La musique a joué l'hymne national autrichien. L'archiduc Rodolphe portait l'uniforme de général, avec la grand'croix de l'ordre de l'Aigle-Blanc de Serbie; le roi Milan était vêtu de l'uniforme de colonel autrichien, avec le grand cordon de l'ordre de Saint-Etienne.

Après la présentation, le roi, la reine et leurs hôtes ont fait leur entrée en ville, où on leur a fait une ovation enthousiaste. Les troupes formaient la haie du débarcadère au palais.

*L'archiduchesse et la reine, l'archiduc* et le roi occupaient les deux premières voitures, qui étaient découvertes; ils étaient escortés par un escadron de cavalerie de la garde.

Dans les autres voitures on remarquait le personnel de la légation d'Autriche, les personnes de la suite, les ministres et les hauts dignitaires.

Le cortège a passé sous trois arcs de triomphe décorés des bustes de l'archiduc et de l'archiduchesse, d'inscriptions, de drapeaux austro-hongrois et serbes et d'autres ornements magnifiques.

A *leur* arrivée au palais, *l'archiduc* et l'archiduchesse ont été salués par le prince royal Alexandre, les hauts fonctionnaires et les aides-de-camp.

Le roi Milan et ses hôtes ont assisté, au nouveau palais, au défilé des troupes, qui marchaient enseignes déployées et musique en tête et dont la tenue était excellente.

L'archiduc et l'archiduchesse ont reçu ensuite l'archevêque métropolitain, le corps diplomatique, le Sénat, les hauts fonctionnaires civils et municipaux, une députation des habitants de Belgrade, ayant à sa tête le bourgmestre.

Le roi a décoré tout le personnel de la légation d'Autriche.

Dans un numéro exceptionnel, publié avec une bande rouge, bleu, blanc, le journal officiel salue très cordialement les augustes hôtes du roi et du peuple serbe. Le journal *déclare que l'on doit voir dans la visite* de l'archiduc et de l'archiduchesse un témoignage de sympathie pour la nation serbe et pour le roi Milan, et par conséquent une preuve de relations très amicales des deux cours et des deux Etats et une garantie des progrès de la Serbie sur tous les terrains.

Tous les autres journaux publient également des articles à l'occasion de la visite du prince impérial d'Autriche.

## EGYPTE ET SOUDAN

Londres, 1er mai.

On croit que sir E. Baring restera en Europe pendant la conférence.

Le *Daily-News* dit que l'Angleterre refuse tout pourparler avec la Porte concernant l'Egypte.

La Porte a interdit la levée des volontaires pour l'Egypte.

Le gouverneur de Berber, avec 1,000 hommes de la garnison, est bloqué dans la citadelle. Les insurgés empêchent le départ du général et de ses troupes.

## ÉTATS-UNIS

On télégraphie de la Nouvelle-Orléans à l'agence Reuter: Les dimensions du bâtiment principal de l'exposition industrielle universelle ayant été portées à 1,446,000 pieds carrés, couvrant une étendue de 33 acres, cet édifice est maintenant plus grand que ne l'était celui de l'exposition de Londres de 1862, lequel ne couvrait que 23 acres. Les emplacements demandés par treize nations étrangères se montent à 125,000 pieds carrés. Les exposants particuliers étrangers ont demandé 200,000 pieds carrés, le gouvernement des Etats-Unis 200,000, trente-deux Etats et territoires 400,000, et les exposants des Etats-Unis 800,000 pieds carrés.

Le directeur général de l'exposition a informé le président que les bâtiments actuels sont insuffisants. Le comité des expropriations de la Chambre des représentants a fait un rapport favorable sur le projet de loi accordant une somme de 1,000,000 dollars pour l'érection d'un nouveau bâtiment dont la dimension sera les deux tiers du bâtiment principal, et qui sera destiné aux objets exposés par le gouvernement des *Etats-Unis* et par les Etats et territoires. Une somme additionnelle, estimée à 600,000 dollars, sera affectée à l'exposition du département exécutif. Les travaux sont très avancés et la couverture du *bâtiment principal est déjà commencée*.

## AMÉRIQUE

Canada. — Une dépêche de New-York publiée par les journaux anglais annonce que le steamer transatlantique *Péruvian*, qui était attendu dimanche à Québec, a été obligé par les glaces flottant dans le nord de l'Océan atlantique de changer de route et de se diriger sur Halifax.

# La Conférence

On mande de Constantinople à la date du 30 avril:

« Hier a été remise à la Porte une note verbale relative à la réunion d'une conférence pour régler la situation financière de l'Egypte.

*On croit dans les cercles* politiques ottomans que la Porte, comme elle l'a fait pour la dernière conférence, posera des conditions inacceptables et, d'une façon indirecte, éludera ainsi la proposition actuelle.

« La Porte demanderait, notamment, que la conférence se réunisse à Constantinople; *que la conférence examine la situation générale* de l'Egypte, la situation financière de l'Egypte ne pouvant être examinée sans remonter aux causes *qui ont amené cette* situation.

« La Porte demanderait en outre que les puissances s'engagent absolument à maintenir tel qu'il est le chiffre du tribut qui revient à la Porte; que les Anglais évacuent l'Egypte et soient remplacée par des troupes turques, qui coûteront moins cher. »

# CANTON DE FRIBOURG

Nous avons déjà dit au *Bien public* que ce n'est pas à la *Liberté*, mais à son agent H., qu'il doit demander compte des attaques dirigées contre M. le syndic de la ville de Fribourg.

Il n'y a décidément pas de pires sourds que ceux qui ne veulent pas entendre.

En recommandant au public instruit l'*Essai* de M. Ant. Henseler *sur les monnaies d'or et d'argent de Fribourg*, nous avons emprunté au *National* une petite erreur que nous nous empressons de réparer. Le beau travail de M. Henseler *ne complète pas* celui de M. Gremaud sur les monnaies de Fribourg. Ce dernier n'a publié que quelques documents, ordonnances, relatives aux monnaies fribourgeoises, et *dans sa préface M. Henseler l'invite* précisément à publier *la suite du volume dont* nous venons de parler, c'est-à-dire ce qui concerne les monnaies de billon.

Le public tout entier a fait bon accueil à l'*Essai sur les monnaies d'or et d'argent* de Fribourg, et le *Confédéré* nous apprend que l'édition est près d'être épuisée.

Le conseil d'Etat a nommé MM. Thévoz, Antoine, à Delley; Castella, Théodore, à Fribourg, et Collaud, Louis, à St-Aubin, membres de l'administration spéciale de la commune de Delley. M. Thévoz, Antoine, remplira les fonctions de syndics.

Un subside de 1000 fr. est alloué à la commune de Villaraboud pour la construction de sa nouvelle maison d'école.

En cas de beau temps, la musique de Landwehr jouera sur la place des Ormeaux dimanche matin, de 11 heures à midi, et se rendra dans l'après-dîner à Bourguillon. Réunion pour les membres passifs et actifs à 2 heures, place des Ormeaux.

*(Communiqué.)*

# Bibliographie

—

**Les Classiques pour tous.**

**La Bruyère,** *Caractères,* 2 vol. **Shakespeare,** *Roméo et Juliette,* 1 vol. — Paris, librairie de la Société bibliographique. Prix de chaque volume in-18, caractères elzévir, titres rouge et noir, 60 cent., cartonnage classique, 85 cent. ; cartonnage élégant, toile anglaise, 1 fr. — En vente chez Henri Trembley, 4, rue de la Corraterie, Genève.

La Société bibliographique, fondée spécialement pour neutraliser l'action des mauvais livres et répandre, vulgariser, mettre à la portée de tous la science vraie et solide, a eu l'heureuse inspiration d'éditer un choix de chefs-d'œuvre de littérature française et étrangère. Nous nous empressons de recommander à nos lecteurs cette collection, car nous avons eu le plaisir de constater qu'elle justifiait pleinement son titre. En effet, *les Classiques pour tous* peuvent être mis sans aucun inconvénient dans toutes les mains, car on a eu soin d'élaguer scrupuleusement tout ce qui ne saurait convenir à l'âme candide du jeune homme ; de *plus, ils sont enrichis de préfaces* et de notes par des commentateurs distingués. Enfin, malgré une impression artistique : papier vergé teinté, caractères elzévir, ils sont d'un bon marché extraordinaire, chaque volume ne coûtant que 60 cent.

Une revue détaillée de chaque chef-d'œuvre mentionné au catalogue prendrait trop de place : il y a jusqu'à ce jour, vingt-sept volumes parus. Il nous faudrait passer de *Corneille* à la *Chanson de Roland,* du *Romancero espagnol* aux *Considérations* de J. de Maistre. Cependant nous tenons à recommander un livre des plus agréables et des plus profitables : les *Caractères* que tous connaissent... de nom, et très peu de fait. Et pourtant Louis Veuillot disait à qui voulait l'entendre : « Lisez La Bruyère, *lisez La Bruyère !* » Certes, le journaliste s'y connaissait : il savait La Bruyère un peintre admirable, un moraliste toujours d'accord avec la morale, un écrivain des plus grands de cette grande époque littéraire qui se *nomme le XVII*e *siècle.*

« La force et la santé : voilà les deux qualités dominantes des *Caractères,* dit avec raison M. Jules Levallois, ce qui fait qu'on peut et qu'on doit les placer entre les mains de la jeunesse. *La Bruyère est un homme de complexion* robuste et saine, qui ne craint pas plus de célébrer la vertu que de blâmer le vice. Son livre respire la franchise, le courage, l'honnêteté. On ne le lit jamais sans profit ; à toutes les époques, *à tous les âges, on y trouve de bons conseils,* et il est toujours de saison. »

Une introduction remarquable de M. Jules Levallois — de qui nous citions tout à l'heure quelques paroles — et des remarques ni trop peu nombreuses et toujours justifiées, accompagnent cette édition des *Caractères.*

N'oublions pas non plus *Roméo et Juliette.* Il est nécessaire d'étudier Shakespeare, si l'on veut se rendre compte des tragédies de Gœthe et de Schiller et du mouvement littéraire de notre siècle. Les drames et, en général, tout le *système de Victor Hugo procèdent du drama*turge anglais tout autant que de Chateaubriand. Et pourtant Shakespeare est très peu connu et très souvent méconnu. L'excellente traduction de M. Henri de Pezac — si vivante et rendant *si parfaitement* l'original — servira à dissiper bien des prétentions et à répandre chez la jeunesse, à fortifier chez les hommes faits, le goût *du vrai, du bien et du beau. Si nous nous ser*vons de ces trois mots qui expriment de si grandes choses, c'est à dessein : car Shakespeare, est un philosophe profond, un terrible donneur de leçons et un génie toujours honnête, malgré les crudités de son langage que l'on a supprimées dans cette édition.

*Les Classiques pour tous* sont en vente chez Henri Trembley, rue de la Corraterie, 4, à Genève. On peut aussi les trouver à l'Imprimerie catholique, à Fribourg.

M. Soussens, *Rédacteur.*

**Observatoire météorologique de Fribourg**

**Baromètre**

Les observations sont recueillies chaque jou à 7 h. du matin et 1 h. et 7 h. du soir.

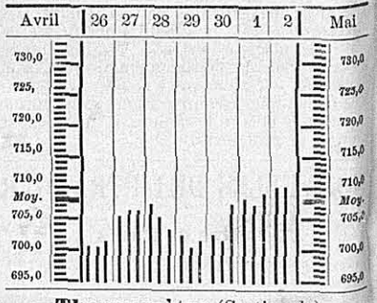


**Thermomètre** (Centigrade).

| Avril | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 1 | 2 | Mai |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 h. matin | 4 | 4 | 4 | 4 | 6 | 8 | 7 | 7 h. matin |
| 1 h. soir | 11 | 10 | 13 | 4 | 15 | 10 | 10 | 1 h. soir |
| 7 h. soir | 8 | 6 | 9 | 10 | 6 | 8 | | 7 h. soir |
| *Minimum* | 4 | 4 | 4 | 4 | 6 | 8 | | *Minimum* |
| *Maximum* | 11 | 10 | 13 | 10 | 10 | 10 | | *Maximum* |


**Le revers de la médaille.**

Tout ce que la civilisation avancée nous procure n'est pas toujours à notre avantage. Comme tout, dans le monde, a ses deux côtés, *de même* avec le raffinement de notre manière de vivre actuelle, nous avons donné droit de cité à bien des inconvénients.

Qui voudrait prétendre par exemple que notre existence moderne, si absolument différente de celle de nos pères, n'est pas la cause de tant de maladies, qui étaient auparavant peu ou pas connues, tandis qu'aujourd'hui elles sont répandues partout ? C'est ainsi que l'anémie, la chlorose et la légion de maladies qui en sont les conséquences doivent être attribuées à une mauvaise composition du sang, amenée par toutes ces causes diverses.

Il n'est pas rare aujourd'hui de voir tout à coup de *fraîches jeunes filles ou de robustes* jeunes femmes languir sans cause connue. Une pâleur particulière recouvre ces joues jadis si roses, la gaîté disparaît et fait place à une irritabilité nerveuse ; la digestion est troublée, ce que prouvent assez suffisamment les renvois, le ballonnement du ventre, les coliques, les *embarras de respiration, etc.* On cherche trop souvent à attribuer ces symptô*mes à des causes naturelles, telles qu'une crois*sance précipitée, et seulement lorsqu'il y a changement subit de couleurs, faiblesse géné*rale,* nausées et vomissements, syncopes, palpitations de cœur et de légers accès de fièvre, on cherche alors du secours.

C'est une grande faute, car on devrait toujours, aux premiers symptômes de chlorose ou d'anémie, prendre aussitôt des mesures éner*giques, parce que* le mal est bien plus facile à guérir dans sa première période que lorsqu'il a pris de profondes racines. La brochure écrite par le célèbre médecin en chef d'hôpital, le Dr Liébaut, dans un langage facile à comprendre pour tout le monde, donne des renseignements précieux sur la marche à suivre dans ces cas, pour obtenir en très peu de temps une guérison complète de ces maladies.

La brochure du Dr Liébaut *La Régénération* dont nous recommandons la lecture à chacun, est en vente à *Genève :* Librairie de M. **Th. Muller.** 2 Place du Molard, et le prix de **65 cent.** (H 10095 X)

**Norddeutscher Lloyd.**

**Größte**

**Postdampfschiffahrtsgesellschaft nach Amerika.**

Beförderung mit Schnelldampfern. — **Reisedauer nach New-York 8 Tage.**

Ferner direkte Post-Verbindung nach **Baltimore, New-Orleans, Galveston, Rio de Janeiro, Montevideo** und **Buenos-Aires.** Wegen Auskunft und Reiseakkord wende man sich an die vom hohen Bundesrath patentirte Generalagentur von (O 55)

**Wm Breuckmann** jgr.,
**Basel,** Centralbahnplatz 6.

**Jus de Bifteck**

**du Dr ROUSSEL**

Alimentation reconstituante des convalescents, des vieillards, des opérés, des femmes, des *nourrices et des enfants débi*lités. (O 114)

*Dépôt : 19, rue VIEILLE-DU-TEMPLE, PARIS*

**et dans toutes les pharmacies.**

**ZURICH**

Café et Restaurant à la Mésange

**GRAND CAFÉ AVEC 3 BILLARDS**

Salles d'hôtes et salons de Dames. Journaux allemands, français, italiens et anglais. Dîner à part et restauration à la Carte. Table d'hôtes à 12 1/2 heures à 2 fr., vin compris. Vins du pays et étrangers. Bière étrangère en bouteilles.

Le soussigné entreprend l'établissement précité dès le 6 Mai courant et se recommande à sa clientèle ainsi qu'aux voyageurs. **Service prompt et soigné à des prix très modérés.** (O 171/116/25)

**H. KUHN.**

**Ancien restaurateur de l'Exposition Nationale Suisse.**

**FARINE LACTÉE H. NESTLÉ**

**15 ANS DE SUCCÈS**

21 RÉCOMPENSES DONT 8 DIPLOMES D'HONNEUR ET 8 MÉDAILLES D'OR

*Marque de fabrique*

CERTIFICATS nombreux des premières AUTORITÉS **médicales.**

**ALIMENT COMPLET POUR ENFANTS EN BAS-AGE**

Supplée à l'insuffissance du lait maternel, facilite le sevrage, digestion facile et complète. — Se veud dans toutes les bonnes pharmacies et drogueries.

**Pour éviter les nombreuses contrefaçons exiger sur chaque boîte la signature de l'INVENTEUR,** Henri NESTLÉ, Vevey (Suisse). (H12Q) (1)

**En vente à l'Imprimerie catholique**

**OUVRAGES sur la FRANC-MAÇONNERIE**

**LA FRANC-MAÇONNERIE**

par Mgr Deschamps. 2me édit., 160 pages. Prix : 80 cent.

**LE PRÊTRE et le Franc-Maçon**

*par J. NICOLAS*

PRIX : 1 50

**Instruction pastorale**

de Mgr Besson sur la Franc-Maçonnerie. 5me édition. Prix : 20 c. Rabais par douzaine.

**Les Francs-Maçons**

par Mgr de Ségur. 100 pages. Prix : 40 cent. Rabais par douzaine.

**LA FRANC-MAÇONNERIE**

Histoire authentique des sociétés secrètes depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, leur rôle politique, religieux et social, par un ancien Rose-Croix.

Mystères d'Egypte, d'Eleusis, Brahmanes, gymnosophistes. Druidisme. Magisme. Chaldéisme. Mystères de Mithra. Ordre des assassins. Templiers. Corporations de constructeurs romains. Frères Maçons du moyen âge. Franc-Maçonnerie moderne. Différents rites maçonniques. Illuminés. Carbonari. Tugendbund. Ami du Peuple, etc. Jeune Italie. Marianne. Internationaux. Fénians. Nihilistes, etc.

Prix : 5 fr.

**AUJOURD'HUI ET DEMAIN**

Les événements dévoilés par un ancien Rose-Croix. 8me édition, 180 pages.

Prix : 1 fr. 50

***Pour une des plus importantes librairies de Paris*** **(O 174)**

**On achète à des prix élevés**

1) Manuscrits et livres anciens, particulièrement les ouvrages français. 2) les gravures anciennes, particulièrement celles de l'école française.

On est prié d'adresser les offres sous initiales W. A. S. à *Haasenstein et Vogler à Lausanne.*

**A VENDRE**

Une collection d'armes anciennes (épées et hallebardes). S'adresser sous chiffres O 172, à l'agence de publicité ORELL FUSSLI et Cie. à Fribourg. (O 172)

ENCORE QUELQUES MILLIERS DE LITRES DE VIN 1881 ET 1882 A VENDRE, crû du propriétaire dans les bons choix de Lavaux et pouvant se mettre en bouteilles. S'adresser à M. *Gabriel-Henri PONNAZ,* à Chenaux-sous-Cully (Vaud). (O 157) (O 3692 L)

**AUX RECRUES SUISSES**

*Etude pratique pour la preparation aux examens des Recrues, rédigé par*

**MM. Perriard et Colaz**

EXPERTS PÉDAGOGIQUES

Cet opuscule de 74 pages se trouve en vente, au prix de **50 centimes,** dans les principales librairies de la Suisse française. Il comprend les divisions suivantes :

*I. Extrait du règlement fédéral pour les examens des recrues et les écoles complémentaires. — II. Français. — III. Description abrégée de la Suisse. — IV. Résumé d'histoire suisse. — V. Aperçu chronologique. VI. Les institutions politiques de la Suisse. — VII. Organisation de l'armée fédérale. — VIII. Arithmétique.* (O 110/86/16)

Ce *GUIDE* qui répond en tous points aux exigences du *programme fédéral,* rendra d'importants services aux jeunes recrutables *ainsi qu'aux élèves des écoles complémentaires.* (O. V. 81)

**LA FRANC-MAÇONNERIE ET LA REVOLUTION**

par le R. P. Gautrelet de la Compagnie de Jésus. Prix : 7 fr. 50

**AUX FRANCS-MAÇONS**

par Véras. Prix : 25 cent. Rabais par douzaine.

**LETTRE ENCYCLIQUE DE**

Notre Très Saint-Père le Pape Léon XIII

**sur la Franc-Maçonnerie**

brochure grand in-8° de 24 pages, 20 cent

**Pour tout ce qui concerne les Annonces, s'adresser exclusivement à l'Agence suisse de Publicité**

**ORELL, FUSSLI & Cie à FRIBOURG**